

## FORMATION

# RÉEMPLOI : INTÉGRER LE RÉEMPLOI DANS SON PROJET

### DEUX SESSIONS DE FORMATION PRÉVUES EN 2024:

- **21 & 22 MARS**
- **24 & 25 OCTOBRE**

### OBJECTIFS

Au terme de cette formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Connaître les différentes stratégies organisationnelles et architecturales d'un projet permettant d'inclure du réemploi (usages dans le bâtiment, organisation des marchés, variantes, usage de plates-formes, essais techniques, stockage...), sur un projet donneur ou receveur, avec du réemploi in situ ou ex situ
- Pouvoir « sourcer » différents types de matériaux et équipements de réemploi
- Anticiper les problèmes éventuels et gérer les incertitudes (qualités des matériaux, délais, absence de réponse, logistique, savoir-faire, contrôle technique ou assurance)
- Pouvoir très concrètement élaborer une stratégie de prescription, écriture des lots et/ou de mise en oeuvre des matériaux et produits de réemploi (marchés, suivi chantier...).

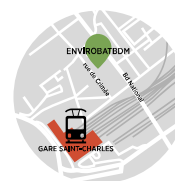
### CONTEXTE

L'évolution de la réglementation rend obligatoire depuis le 1er Janvier 2022 le diagnostic Produits Equipements Matériaux Déchets pour toute opération de rénovation ou de démolition de plus de 1000m<sup>2</sup>. Si cette obligation peut représenter une simple formalité administrative, cette évaluation exhaustive des ressources du bâtiment peut aussi constituer un levier pour l'architecte afin d'introduire du réemploi dans le projet.

Des opérations vitrines, des partages de pratique et un début de structuration de la filière avec la création de plateformes permettent d'avoir un recul sur différentes stratégies et façons de mener à bien une opération incluant du réemploi. D'ailleurs, la crise des matériaux et les difficultés d'approvisionnement rencontrées ces derniers temps nous y encouragent, afin de massifier le réemploi des ressources déjà présentes sur le territoire. Cette formation vise à donner des moyens techniques et pratiques pour mettre en place du réemploi au sein d'un projet de construction neuve ou réhabilitation, à travers des retours d'expériences et des exemples d'outils.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences
- Ateliers de modélisation collective et exercices
- Échanges avec et entre les stagiaires autour des problèmes rencontrés.



### Formation présentielle:

EnvirobatBDM  
32 rue de Crimée  
13003 Marseille

en respect des mesures  
d'hygiène et sécurité.

Formation organisée  
en partenariat avec :

**RAEDIVIVA**

### INTERVENANTES

**Charlotte Lovera, Elise Giordano, Louise Dubois**, Architectes et designers, membres de l'Atelier Aïno.

### Durée

Deux jours : 14 heures en tout  
(9h00-12h30 et 14h00-17h30).

**Effectif:** Entre 5 et 12 personnes.

### Public

Tout professionnel de l'acte de construire (Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment.) et/ou de l'ingénierie (bâtiment, travaux publics, installations industrielles, ...).

### Prérequis

Connaissances générales du bâtiment, expérience de suivi de projet ou de chantier.

### Validation

L'atteinte des objectifs est vérifiée par la bonne participation aux activités ainsi qu'un questionnaire de connaissances en fin de formation. Il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

### Coût de la formation

**700 euros nets de taxe pour les adhérents d'EnvirobatBDM et de Raediviva,**

**850 euros nets de taxe pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM et Raediviva.**

Tarif de groupe possible à partir de 3 stagiaires.

Informations : 04 95 043 044  
[www.envirobatbdm.eu](http://www.envirobatbdm.eu)

envirobatbdm

# PROGRAMME

## RÉEMPLOI : INTÉGRER LE RÉEMPLOI DANS SON PROJET

### JOUR 1 - MATIN

#### 1- OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

L'obligation du Diagnostic PEMD issue de la loi Agec, une formalité administrative ou un enjeu à saisir pour le réemploi dans le projet d'architecture ? Opportunités du cadre réglementaire de la construction pour le réemploi.

#### 2- LE RÉEMPLOI, UNE DÉMARCHÉ INTÉGRÉE AU FIL DES PHASES DE CONCEPTION EN MAÎTRISE D'OEUVRE

- Enjeux des différentes phases
- Stratégie sur la sélection des gisements, du plus facile à intégrer au plus singulier
- Méthodes et outils techniques utilisés au fil de phases
- Dialogue avec les diagnostiqueurs et collaboration avec les bureaux d'études techniques
- Sensibilisation de la maîtrise d'ouvrage, enjeu de l'acceptabilité du matériau ancien
- De la phase de Diagnostic au Pro, faire évoluer les outils.

### JOUR 1 - APRÈS-MIDI

#### 3- RENDRE POSSIBLE : DIALOGUER AVEC LA RÉGLEMENTATION ET APPROFONDIR LA FAISABILITÉ TECHNIQUE DU RÉEMPLOI

- Dialogue avec le bureau de contrôle, stratégie face au cadre réglementaire
- Approfondir la faisabilité technique  
Pratique des chantier-tests, des prototypes ou des tests en laboratoire - différenciation selon marchés publics ou privés, illustrés par des projets de l'agence.
- Anticiper les besoins de stockage in situ

### JOUR 2 - MATIN

#### 4- VERS LE MARCHÉ DE TRAVAUX, ALLOTIR, RÉDIGER LES CCTP, CONNAÎTRE, SOURCER ET SÉLECTIONNER LES ENTREPRISES

- Types de stratégies d'allotissement et des types de marchés incluant du réemploi.
- Rédaction de clauses de CCTP et des solutions de repli.  
Exercice d'allotissement et rédaction de CCTP
- Les typologies d'entreprises et de savoir-faire existants.
- Différence entre marchés publics ou privés
- Plateformes : fonctionnement et typologies.
- Proposer un cadre de mémoire technique, noter les entreprises en vue de la passation du marché.

### JOUR 2 - APRÈS-MIDI

#### 5- LES LEVIERS QUI FACILITENT

- Solliciter les acteurs pour identifier un lieu de stockage, obtenir des financements, éléments d'argumentaire
- Veille et mise à jour sur l'actualité régionale et nationale

#### 6- CONCLUSION

- Bilan des étapes clés pour impulser et rendre faisable le réemploi
- Quizz de fin de formation.

## Info / Contact

**Inscriptions : Céline BOUCLY**  
contact@envirobatbdm.eu  
04 95 043 047

**Organisation : Jérémie JOUBERT**  
jjoubert@envirobatbdm.eu

## ACCESSIBILITÉ

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes questions spécifiques, veuillez contacter notre référente handicap et accessibilité :

**Céline BOUCLY**  
cboucly@envirobatbdm.eu  
04 95 043 047

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.  
Siret n° 480 512 201 00033

EnvirobatBDM est soutenue par la Région PACA et l'ADEME.

